

Le 7 février 2011

Patrice Arnoux, Marianne Corrèze, Janine Vaux

Secrétaires académiques du SNES-FSU

Béatrice Gauthier,

Secrétaire académique du SNUEP-FSU

Jean Pierre Durth

Secrétaire académique du SNEP-FSU

à Monsieur le Recteur

Monsieur,

Des collègues de la section syndicale SNES-FSU, SNUEP-FSU et SNEP-FSU du lycée Caraminot à Egletons viennent de nous faire part des comportements du proviseur à leur rencontre.

Après s'être réunis le 03.02.2011 dans le cadre réglementaire de l'heure mensuelle d'information syndicale, des enseignants ont témoigné face à la presse de la réalité qu'ils percevaient de la préparation de la prochaine rentrée.

Ce témoignage s'est déroulé à l'extérieur de l'établissement et a fait l'objet d'un article de presse accompagné d'une photographie. Il n'y a là, rien de plus, que l'exercice du droit d'expression qui vaut dans toute démocratie. Tout comme relève du même droit, le choix d'attirer l'attention des usagers du service public d'éducation sur les suppressions de postes, au travers de silhouettes noires les symbolisant, apposées sur un terrain privé jouxtant l'établissement.

Aussi, est-ce avec stupeur que nous apprenons, qu'après avoir été identifiés à l'aide de la photographie parue dans la presse, les enseignants ainsi reconnus sont un à un convoqués par le chef d'établissement. S'agit-il de les intimider, tant dans l'exercice de leur droit d'expression publique que dans celui de leur droit syndical?

Nous ne pouvons accepter de telles remises en cause. Nous vous demandons d'intervenir pour que cessent ces pratiques et pour donner aux personnels l'assurance que leurs droits seront pleinement respectés.

Nous nous réservons toute possibilité, si besoin était, de donner d'autres suites à cette affaire. Nous adressons une copie de ce courrier au proviseur du lycée ainsi qu'aux secrétaires des sections syndicales SNES-FSU, SNUEP-FSU et SNEP-FSU de l'établissement.

Veillez croire, M le Recteur, en notre profond attachement au Service Public d'Éducation.